



## Modification des compétences de délivrance de licence

**Destinataires : Ligues Régionales, Comités Départementaux et Clubs**

**Nombre de pièces jointes : 0**

**Cette note d'information doit être transmise aux clubs.**

### **1. Délivrance de licence**

Le Comité Directeur de la FFBB a validé la proposition de modifier les compétences des Comités Départementaux en matière de délivrance de licence.

Cette modification entraîne une incidence sur les imprimés de mutation, sur les imprimés de demande licence T ainsi que sur les imprimés de demande de licence AS U20 et AS CTC.

### **2. Modification des imprimés**

Comme indiqué ci-dessous, les imprimés de mutation et les demandes de licence T, AS U20 et AS CTC seront, désormais, à envoyer aux Comités Départementaux.

<b>Imprimés</b>	<b>Destinataires en 2013/2014</b>	<b>Destinataires en 2014/2015</b>
Mutation	FFBB, LR ou CD	FFBB ou CD
Demande de licence T	Ligue Régionale	Comité Départemental
Demande de licence AS U20	Ligue Régionale	Comité Départemental
Demande de licence AS CTC	Ligue Régionale	Comité Départemental

Les feuillets de demandes de mutation seront à envoyer, selon leur couleur, comme indiqué ci-dessous :

- Blanc : Groupement sportif quitté
- Rose : Comité d'accueil ou FFBB
- Vert : Comité Départemental quitté
- Jaune : à conserver par le (la) joueur (se)

**NB : Veuillez prendre en considération que les imprimés de mutation et les imprimés de demande de licence T ont été commandés en amont de la validation. Ainsi les imprimés que vous recevrez seront les imprimés utilisés actuellement. Par conséquent, veuillez être attentif lors de l'envoi de vos documents. Les imprimés mis à jour vous seront transmis lorsque la prochaine commande sera effectuée.**

<b>Rédacteur</b>	<b>Vérificateur</b>	<b>Approbateur</b>
Antoine LEGENTIL Directeur Service Juridique et Règlementaire	Stéphanie PIOGER Vice-Présidente FFBB déléguée à la DAJI	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2014-05-09 - Modification de compétence V FIN	